

COMITE d'USINE

Bulletin d'info des travailleurs de l'aéronautique et de la métallurgie # 3

FRONT POPULAIRE ? CHICHE ! OCCUPATION DES USINES, DES ENTREPRISES, DES HOPITAUX, DES FAC ET DES LYCEES ! GREVE GENERALE !

Dans l'imaginaire collectif et historique, le Front Populaire fait écho à deux faits survenus en été 1936, en France d'une part et en Espagne d'autre part. En France, en Juin 1936, une vague de grèves spontanées a enflammé la France suite à la victoire de la coalition de partis d'extrême gauche (Parti Communiste), gauche (Parti Socialiste) et centre gauche (Parti Radical). Et en Espagne, le 19 juillet 1936 une insurrection populaire, initiée par les classes populaires et les anarchistes de la CNT-AIT, met en échec le coup d'Etat fasciste du Général Franco en réaction à l'élection d'une coalition de partis politiques d'extrême gauche, de gauche et de républicains.

En France, ces millions de grévistes en occupant leur usine, sans attendre les consignes des partis politiques et même souvent CONTRE les consignes de modération de ces partis politiques, ont créé un tel rapport de force contre le Patronat et la Bourgeoisie que cette dernière s'est dépêchée de faire des concessions comme jamais avant dans l'Histoire sociale de ce pays, de peur que les grévistes se radicalisent et que la révolte ne devienne révolution. Et ce sont les partis de gauche du Front Populaire qui ont cassé la dynamique des grévistes, leur demandant d'arrêter leur mouvement (le chef communiste Maurice Thorez proclamant sa célèbre phrase « il faut savoir terminer une grève ».) Cette première trahison de la gauche fut le début d'une longue série qui se termina tragiquement : le Front Populaire français abandonna le Front Populaire espagnol qui finit par se faire écraser par les franquistes, lesquels avaient le soutien de l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. En 1938, le radical socialiste Daladier signa les lois sur les « étrangers indésirables », préfiguration des lois Darmanin. Et en 1940, les députés de la Chambre du Front Populaire votèrent¹ par 569 pour et 80 contre les pleins-pouvoirs au Maréchal Pétain

Le Front Populaire espagnol connu aussi une destinée funeste : alors que la Révolution Libertaire initiée par les anarchistes le 19 juillet 1936 essayait, dans des conditions extrêmement difficile, d'inventer un autre futur, débarrassé

de l'Etat et du Capitalisme, le Gouvernement Républicain ne cessa de leur mettre des bâtons dans les roues. Il fut malheureusement aidé par certains anarchistes qui crurent en la sincérité des républicains pour faire barrage au fascisme. Hélas, de nombreux républicains, et à commencer par les Communistes, préféraient encore le fascisme plutôt que l'Anarchie et en Mai 1937, le Front populaire espagnol poignarda dans le dos les révolutionnaires anarchistes de la CNT-AIT et les communistes hétérodoxes du POUM. Ce fut la fin de la révolution et peu de temps après la défaite contre les fascistes.

Que l'Histoire nous serve de leçon : quand les travailleurs sont unis, qu'ils agissent directement par eux même, sans obéir aux consignes des partis politiques qui finiront toujours par trahir, alors les travailleurs et plus globalement la classe populaire peuvent faire des choses magnifiques et grandioses, elle peut même conquérir le ciel. Si les travailleurs abandonnent leur autonomie et leur capacité d'initiative à des représentants, qu'ils soient politiques ou syndicalistes, ils seront tôt ou tard promis à servir de chair à canon, pour l'Etat, pour le Capital, ou pour une faction politique contre une autre.

Misère, changement climatique, racisme et montée des idées identitaires ou religieuses, inégalités en tous genres ... Oui, c'est vrai, nous avons besoin d'un changement radical de société, une rupture avec l'ordre dominant. A celles et ceux qui rêvent d'un Front Populaire par les urnes, nous les mettons en garde contre les déceptions à venir : comment ces politiciens de gauche, dont Mélenchon est la caricature, qui ont été de tous les échecs depuis 1981, peuvent représenter un quelconque espoir de rupture avec un Système qui – littéralement - les nourrit, que ce soit sous la forme de leur rémunération comme élu ou sous la forme de subvention d'Etat à leur Parti politique ou à leur syndicat ?

Notre seul espoir ne peut venir que de notre auto-organisation, de manière autonome et horizontale, sans leader, sans porte-parole, sans personne qui parle en notre

¹ À l'exception des députés communistes qui certes – avaient été interdits mais dont le chef avait rejoint Staline à Moscou,

suite au pacte nazi Soviétique de 1939, ou qui demandèrent en 1940 à l'occupant Nazi de faire reparaitre le journal *l'Humanité*

nom. Alors oui, comme à l'époque du Front Populaire, plutôt que d'attendre passivement un quelconque sauveur sortie des urnes (surtout que le résultat risque d'être plutôt celui de l'extrême droite), dès maintenant et sans attendre :

**OCCUPONS NOS USINES, OCCUPONS NOS
ENTREPRISES, OCCUPONS NOS HÔPITAUX,
OCCUPONS NOS FAC ET NOS LYCEES !**

**CONTRE LE FASCISME ET POUR LA VIE !
GREVE GENERALE !**

CNT-AIT Anarchosyndicalisme !

contact@cnt-ait.info <http://cnt-ait.info>

Elire, est-ce agir utilement ?

A la CNT-AIT, organisation anarchosyndicaliste, nous refusons toutes les élections, qu'elles soient politiques ou professionnelles. Car jamais un élu, de quelque bord qu'il soit, n'a à parler ni à décider à notre place. Face au pouvoir des canailles, nous appelons en toutes circonstances à l'abstention.

On nous dit que les élections seraient le moyen pour les opprimés de renverser la situation.

Observons tout d'abord que les alternances gouvernementales n'ont jamais rien produit de semblable.

Abusivement présenté comme démocratique, le parlementarisme -le système politique de la représentation par des élus), produit de la délégation de pouvoir, favorise la démission au quotidien, déshabitude les individus de l'exercice du pouvoir politique et favorise les « spécialistes » de la politique et autres nantis.

Défendre le parlementarisme, c'est accepter de se soumettre aux résultats des urnes, aux 82 % de suffrages qui ont hissé Chirac sur le pavois en 2002, ne rien dire de la légitimité de Macron, accepter que demain Le Pen, Bardella et le RN soient au pouvoir si ils venaient à gagner les élections ... Défendre le parlementarisme, c'est légitimer la politique anti-sociale qui en découle.

C'est aussi attendre éternellement la « prochaine » élection pour espérer un changement, et, dans l'attente, continuer à se faire piétiner.

C'est transformer la lutte sociale en champ clos de conflits entre fractions parlementaires qui, lorsqu'elles sont minoritaires se présentent comme « la » solution de rechange, avant de continuer toujours la même politique quand elles reprennent le pouvoir. Un mouvement de lutte qui chercherait à s'appuyer sur le parlementarisme ne peut que s'affaiblir et se diviser et oublierait la masse croissante d'exploités qui refuse le jeu électoral et s'abstient consciencieusement à chaque élection.

Si l'électoratisme divise, l'action directe construit au contraire le rapport de force puisque, par définition, elle est l'action collective et sans intermédiaire des opprimés en lutte. L'action directe est la base originelle du syndicalisme, celle qui lui a permis, un temps, de contrer les attaques du capital. Il est grand temps de renvoyer les bureaucrates, les permanents politiques et syndicaux, les « partenaires sociaux », les élus (politiques ou professionnels), les spécialistes du paritarisme (qui participent à la gestion anti-sociale des caisses et de l'administration) aux poubelles de l'histoire.

Nous refusons tous les partis politiques, toutes les chapelles, tous les États et toutes les cliques d'arrivistes et de

COMMENT FAIRE GREVE SANS SYNDICAT ?

Dans le secteur privé, pas besoin de syndicat pour faire grève. Légalement, il suffit d'être au moins deux et d'avoir des revendications en lien avec le travail. Aucun préavis n'est nécessaire. On vous en dit plus :

Dans le secteur privé, le droit de grève est un droit reconnu à tout salarié dans l'entreprise. Il n'est pas nécessaire que la majorité des salariés ou tous les salariés de l'entreprise y participent. C'est un droit individuel mais qui s'exerce collectivement. Par conséquent, un salarié peut faire grève mais il ne peut pas le faire seul (sauf s'il l'accompagne un appel la grève lancé au niveau national, ou s'il est le seul salarié de l'entreprise), il faut donc être au moins deux.

La grève est définie comme étant la cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles. Pour être valable, elle doit réunir les 3 conditions suivantes :

- Un arrêt total du travail, mais il n'existe aucune durée minimum ni maximum et elle peut être répétée.
- Une concertation des salariés, donc une volonté collective, ainsi l'appel d'un syndicat à faire grève n'est pas nécessaire.
- Des revendications professionnelles (revendications salariales, portant sur les conditions de travail ou la défense de l'emploi par exemple)

Un mouvement de grève peut être déclenché à tout moment. Les salariés du privé qui veulent utiliser leur droit de grève n'ont pas respecté de préavis. Elle est licite même si elle n'a pas été précédée d'un avertissement ou d'une tentative de conciliation avec l'employeur. L'employeur doit cependant connaître les revendications professionnelles des salariés au moment de son déclenchement.

Les salariés ne sont pas tenus d'attendre le refus de leur employeur de satisfaire à leurs revendications pour entamer la grève.

Le salarié gréviste n'est pas tenu d'informer son employeur de son intention d'exercer son droit de grève.

Aucun salarié ne peut être sanctionné, ni faire l'objet d'une discrimination (par exemple en matière d'augmentation de salaire) pour avoir fait grève. Tout licenciement motivé sur ce fondement est nul.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos : contact@cnt-ait.info

Et pour approfondir, vous pouvez télécharger notre brochure « Techniques de lutte » <http://cnt-ait.info/2020/06/17/techniques-de-luttes>

possédants, qui, au nom de la démocratie, de dieu ou d'un drapeau vivent en parasites sur la misère matérielle et morale qu'ils nous imposent à coups de lois et de milices.

A bas l'État, le parlementarisme et les partis politiques !



**Association Internationale
des Travailleurs**